

# ÉTATS DES LIEUX DE LA MOBILITÉ 2024

Actes des États des lieux de la mobilité 2024  
Vendredi 28 novembre 2024  
The Hive 1 – Innovation LAB

**MEYRIN**

# ÉTATS DES LIEUX DE LA MOBILITÉ 2024

A l'automne 2023, la ville de Meyrin organisait ses premiers États des lieux de la mobilité, en collaboration avec la ville de Vernier et la commune de Satigny, avec le soutien de la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) et de l'Office cantonal des transports (OCT). L'objectif était d'informer les entreprises de la ZIMEYSAVER des divers projets de mobilité les concernant et les écouter afin de mieux cerner leurs enjeux dans ce domaine.

Le 28 novembre 2024, une seconde édition de l'événement visait à partager des informations importantes autour des projets de mobilité, mais aussi à proposer des initiatives concrètes et projets pilotes répondant aux besoins des entreprises.

Les deux événements ont réuni une centaine de participantes et participants et les acteurs et partenaires de la mobilité dans la zone.





## IMPRESSUM

Actes des États des lieux  
de la mobilité 2024

CONCEPTION  
ET MISE EN PAGE  
Brandlift

ÉDITEUR  
Commune de Meyrin  
Rue des Boudines 2  
Case postale 367  
1217 Meyrin 1  
[www.meyrin.ch](http://www.meyrin.ch)

Visuels réalisés par  
Daisy Kim Lehmann  
Compte rendu rédigé  
par Ariane Hentsch

# BIENVENUE DES AUTORITÉS





**LAURENT TREMBLET**  
CONSEILLER ADMINISTRATIF,  
VILLE DE MEYRIN

La mobilité contribue à l'attractivité des entreprises en tant qu'employeurs et à la vitalité d'un territoire. En 2023, les premiers États des lieux de la mobilité avaient permis de clarifier, à travers des ateliers participatifs, les attentes des entreprises de la ZIMEYSAVER : informations précises sur les projets en cours et futurs, mesures concrètes satisfaisant leurs besoins.

Durant l'année écoulée, la ville de Meyrin a participé à l'initiative de l'OCT autour des

mobilités pendulaires, avec des communes suburbaines, des régies semi-publiques, des représentants des zones industrielles genevoises, et le Pôle métropolitain du Genevois français. Les propositions d'actions concrètes qui en sont issues sont consignées dans la « Feuille de route des mobilités pendulaires 2024-2028 » émise par l'OCT.

Ces présents États des lieux permettront de présenter ces actions, et d'inviter les entreprises et autres entités représentées à les déployer ensemble à l'échelle de la ZIMEYSAVER.

► **La ville de Meyrin espère que chaque acteur entendra ici ce message fort et contribuera au succès collectif des actions évoquées.**

« LA MOBILITÉ CONTRIBUE  
À L'ATTRACTIVITÉ DES  
ENTREPRISES EN TANT  
QU'EMPLOYEURS ET À LA  
VITALITÉ D'UN TERRITOIRE. »

Laurent Tremblet, ville de Meyrin

# INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DES OBJECTIFS





**ADRIEN FOHRER**  
RESPONSABLE DU SERVICE  
COMMUNICATION ET  
AFFAIRES ÉCONOMIQUES,  
VILLE DE MEYRIN

Lors des États des lieux de la mobilité 2023, des enjeux majeurs en termes de mobilité avaient été identifiés: covoiturage, navettes, plans de mobilité d'entreprises, infrastructures routières différenciées, micromobilité & mobilité active du dernier kilomètre, transport professionnel (logistique), ainsi qu'une gouvernance pour une action coordonnée à l'échelle de la ZIMEYSAVER.

Cette édition 2024 vise à présenter des solutions concrètes à ces enjeux, et inviter les acteurs intéressés à rejoindre ou rester dans le mouvement et collaborer activement à la mise en place de solutions dans la zone industrielle.

« COLLABORER ACTIVEMENT  
À LA MISE EN PLACE DE  
SOLUTIONS DANS LA ZONE  
INDUSTRIELLE. »

Adrien Fohrer, ville de Meyrin

# ENJEUX ET MESURES



« LE DÉFI EST D'AUGMENTER LA  
MOBILITÉ DURABLE EN OFFRANT  
DES MODALITÉS PERTINENTES AUX  
USAGERS TRANSFRONTALIERS. »

Chrystelle Charat, Office cantonal des transports

## PLANS D' ACTIONS ET FEUILLE DE ROUTE DES MOBILITÉS PENDULAIRES 2024-2028



**CHRISTELLE CHARAT**  
DIRECTRICE DÉLÉGUÉE AUX  
MOBILITÉS AUPRÈS DES  
MILIEUX ÉCONOMIQUES,  
OFFICE CANTONAL DES  
TRANSPORTS

En septembre 2023, le Département de la santé et des mobilités lançait des États généraux de la mobilité. De cette initiative est née une stratégie de mobilité multimodale, assortie d'une Feuille de route des mobilités pendulaires 2024-2028 et de cinq Plans d'actions transversaux sur la mobilité active, les transports collectifs, les transports professionnels, le réseau routier et le stationnement. Le défi identifié est d'augmenter la mobilité durable en offrant des modalités pertinentes aux usagers transfrontaliers, avec notamment le tram et la voie verte.

Les Plans d'actions ont déjà généré de forts investissements dans les infrastructures de transports publics (tram, bus/BHNS, P+R) et de mobilité active (voies vertes, axes forts vélos). Ils comprennent d'autres mesures pour renforcer la multimodalité cantonale et transfrontalière: covoiturage, P+R, mobilité professionnelle, vélo-stations, etc.

La Feuille de route des mobilités pendulaires 2024-2028 complète les plans d'actions en améliorant la desserte des principales zones industrielles du Canton (ZIMEYAS-VER, ZIPLO, ZIBAY) à travers des mesures alternatives de mobilité. La mise en œuvre de ce document est pilotée et organisée par l'OCT.

En 2024, une consultation a eu lieu avec les entreprises, la FTI, les TPG et Lémanis, les faïtières des zones industrielles et la Fédération des Entreprises Romandes (FER), les communes (Plan-les-Ouates, Meyrin, Vernier, Satigny) et les entités intercommunales transfrontalières. Huit groupes de travail ont déjà tenu deux sessions sur les mesures suivantes: centralisation de l'information sur les services et offres de mobilité dans les zones industrielles, élaboration et déploiement de plans de mobilité, communication et mobilisation des entreprises, navettes mutualisées, plateforme de covoiturage à la ZIMEYSAVER, stationnement sur les voiries communales, et pôles de mobilité.

## STATUT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DANS LA ZIMEYSAVER



**THIERRY MESSEGER**  
DIRECTEUR RÉGION LAC-  
RHÔNE, OFFICE CANTONAL  
DES TRANSPORTS

L'OCT gère plusieurs projets en réponse aux enjeux de mobilité dans la ZIMEYSAVER.

Deux projets importants de voirie sont envisagés : le barreau routier de Montfleury et la demi-jonction autoroutière de Vernier-Canada, avec une mise en service coordonnée prévue en 2031. Ils sont destinés à désaturer la jonction de Meyrin-Vernier et améliorer l'accessibilité en Transports individuels motorisés (TIM) et aux mobilités actives pour les voies locales.

Le bus à haut niveau de service ou BHNS (bus électrique articulé) offrira dès 2027 des prestations de type tram avec accès PMR, sur les lignes 6 jusqu'à « Canada » et 19 jusqu'à « Hôpital de La Tour », partiellement en site propre, à des cadences de 7,5-10 minutes.

Dans la zone, la Voie verte Rive droite sera opérationnelle dès 2027, des axes fort vélos dès 2028-2032, et d'autres projets (routes de Satigny, Peney, Nant-d'Avril, etc.) dès 2028-2032.

L'offre en stationnement et la réglementation du stationnement public favoriseront le rabattement des pendulaires sur les P+R à la Porte de France (700 places en 2030) et à la gare de Satigny (90 places fin 2027).

► **L'OCT reste à l'écoute des usagers sur ces sujets.**

« L'OCT GÈRE PLUSIEURS PROJETS  
EN RÉPONSE AUX ENJEUX DE  
MOBILITÉ DANS LA ZIMEYSAVER. »

Thierry Messager, Office cantonal des transports





# HIVE INNOVATION LAB

IAG



## MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE CENTRALISANT L'INFORMATION SUR LES SERVICES ET OFFRES DE MOBILITÉ DANS LA ZIMEYSAVER



**YVES GERBER**  
MEMBRE DU COMITÉ DE  
L'AZIPRO, ET DIRECTEUR DE  
LA SECTION GENÈVE DU  
TOURING CLUB SUISSE

La Feuille de route des mobilités pendulaires vise notamment la mise en place ou la pérennisation de « centrales de mobilité » dans les zones industrielles.

Une telle centrale fonctionne déjà dans la ZIPLO. Dans la ZIMEYSAVER, l'AZIPro pilote la mesure. Il s'agit de rédiger un cahier des charges, définir les fonctionnalités, la gouvernance, et établir un planning intentionnel avec un lancement proche. On vise l'autonomie financière.

Parmi les projets déjà évoqués et inspirés des États des lieux de la mobilité 2023 figurent la centralisation de l'information et des services de covoiturage et navettes, et une gestion dynamique des parkings privés.

► **À ce jour, huit entreprises membres ont rejoint la commission mobilité de l'AZIPro. Elle est ouverte aux entreprises intéressées.**

« UNE TELLE CENTRALE  
FONCTIONNE DÉJÀ DANS  
LA ZIPLO. (...) ON VISE  
L'AUTONOMIE FINANCIÈRE. »

Yves Gerber, Touring Club Suisse et AZIPro

## PLANS DE MOBILITÉ D'ENTREPRISES - APERÇU DES OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT



**CHRYSTELLE CHARAT**  
DIRECTRICE DÉLÉGUÉE AUX  
MOBILITÉS AUPRÈS DES  
MILIEUX ÉCONOMIQUES,  
OFFICE CANTONAL DES  
TRANSPORTS

Le dynamisme économique genevois provoque une forte asymétrie territoriale avec la France voisine en termes de logements et d'emplois, ainsi qu'un fort impact sur la mobilité transfrontalière. Cette attractivité économique doit être accompagnée.

Les Plans de mobilité sont une mesure de la Feuille de route des mobilités pendulaires et du Plan d'actions des transports pro-

fessionnels établis cette année. À Genève, 45'000 collaborateurs sont concernés (11% des emplois). Depuis septembre 2022, le label «écomobile» de l'OCT, le premier en Suisse, encourage les entreprises et autres employeurs à mettre en œuvre un tel plan. Un accompagnement par l'OCT est désormais aussi disponible via un formulaire de collecte de données de mobilité et des mesures en place, une enquête «flash», une formation «mobility manager», un appui méthodologique.

► **L'OCT accueille les nouveaux dossiers de candidature pour le label «écomobile», et souhaite faire un état des lieux des entreprises bénéficiant d'un plan mobilité. Toute entreprise concernée est invitée à partager son expérience.**

« L'ATTRACTIVITÉ  
ÉCONOMIQUE  
GENEVOISE DOIT ÊTRE  
ACCOMPAGNÉE. »

Chrystelle Charat, Office cantonal des transports



tpg

soutenue par trois  
Actions Cantonales



AN D'ACTIONS  
IS TRANSPORTS  
LLECTIFS  
24 - 2028  
Financé par le Canton de Vaud 2024 à 2028



AN D'ACTIONS  
S MOBILITES ACTIVES  
24 - 2028



AN D'ACTIONS DU  
ANSFERT PROFESSIONNEL  
PERSONNES, DE  
ICKANDONES ET DE  
RVICES 2024 - 2028



HIVE INNOVATION LAB  
powered by HIAG



## PÔLES DE MOBILITÉ



**MYRIAM BRIS**  
INGÉNIEURE TRANSPORTS,  
TRANSPORTS PUBLICS  
GENEVOIS

**PATRICK JAPHET**  
DIRECTEUR SUISSE  
ROMANDE, HIAG

Le projet des pôles de mobilité cherche à visibiliser les services de mobilité partagée à Genève (vélos, voitures), et à renforcer leurs liens avec les transports publics.

Les sept pôles de mobilité existants résultent d'une coordination entre les TPG qui pilotent le projet et les porteurs de services de vélopartage, autopartage, cargos-vélos, vélostations, covoiturage, et casiers connectés. Une cinquantaine de pôles sont envisagés au total, dont trois devraient voir le jour en 2025 au sein de la ZIMEYSAVER et la ZIPLO.

Les collaborateurs des entreprises de la ZIMEYSA résident à plus de 50% hors du canton. Cette proportion monte à 75% au sein des entreprises locataires de HIAG, en raison notamment des possibilités limitées de report modal.

« VISIBILISER LES SERVICES DE MOBILITÉ PARTAGÉE À GENÈVE (VÉLOS, VOITURES), ET RENFORCER LEURS LIENS AVEC LES TRANSPORTS PUBLICS. »

Myriam Bris, Transports publics genevois

## COVOITURAGE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE



**DENIS WAECHTER**  
CHARGÉ DES AFFAIRES  
ÉCONOMIQUES,  
VILLE DE MEYRIN

Les États des lieux de la mobilité 2023 ont identifié le covoiturage comme mesure-phare pour la ZIMEYSAVER. Il reste toutefois un segment sous-exploité de la mobilité partagée. En collaboration avec l'Académie de la mobilité du TCS, la ville de Meyrin a constaté que 60% des déplacements journaliers de et vers la zone le sont en TIM, que la zone offre entre 1 et 1,4 place de stationnement privé et un peu plus de 0,1 place publique par emploi. La circulation est dense sur plusieurs axes, également par le trafic poids lourds.

Le covoiturage peut se déployer sous diverses formes : planifiées ou spontanées, lignes fixes ou spontanées, arrêts définis ou non. Dans la zone industrielle, il pourrait

concerner environ 10% des employés. Pour les usagers, les entreprises et le territoire pris globalement, ce devrait être un service fiable et sécurisé, qui répond aux besoins des usagers, renforce la « marque employeur » et l'attractivité du territoire.

Les applications actuelles incluent Daily (Blablacar), fairmove (Mobilité), BePooler, Hé! Léman, et caroster. Un benchmark préliminaire de quatre solutions potentielles a été effectué par l'Académie de la mobilité : BePooler (CITEC), Blablacar Daily, fairmove et ummadum. Dès 2025, la ville de Meyrin souhaite réaliser un test « grandeur nature » à l'échelle du territoire sur environ trois ans, avec une cible d'au moins 3000-4000 usagers potentiels. L'idée est de mutualiser les expériences et les efforts pour que l'application de covoiturage mise en place remporte l'adhésion des usagers.

► **Tous les acteurs concernés et intéressés sont invités à annoncer leur intérêt à participer au test.**

« LE COVOITURAGE COMME  
MESURE-PHARE MAIS  
SOUS-EXPLOITÉE POUR LA  
ZIMEYSAVER. »

Denis Waechter, ville de Meyrin

ts ?

019.

org

ses

lle

les



« DES NAVETTES  
ATTRACTIVES  
DOIVENT (...)   
COMPLÉTER  
LE RÉSEAU DE  
TRANSPORTS  
PUBLICS, ÊTRE  
FLEXIBLES ET  
ADAPTABLES. »

Emily Tombet, Transports publics genevois



« UNE MUTUALISATION  
ET CENTRALISATION SONT  
INDISPENSABLES. »

Stéphane Monestier, OM Pharma



## NAVETTES PENDULAIRES DE MOYENNE ET LONGUE DISTANCE



### EMILY TOMBET

RESPONSABLE SOLUTIONS  
MOBILITÉ ENTREPRISES-  
INSTITUTIONS-COMMUNES,  
TRANSPORTS PUBLICS  
GENEVOIS



### STÉPHANE MONESTIER

HEAD OF ENGINEERING  
& TECHNICAL PROJECTS,  
OM PHARMA

La Feuille de route des mobilités pendulaires évoque des navettes de moyenne et longue distance, avec des parcours, arrêts, et horaires libres ou prédéfinis. Des navettes attractives doivent répondre aux besoins des usagers, compléter le réseau de transports publics, être flexibles et adaptables, et s'inscrire dans un partenariat public-privé.

Un projet pilote prévoit le déploiement d'une navette sur une ligne fixe, avec un financement mutualisé public-privé et des retours d'expérience en vue d'un déploiement à plus grande échelle. Une concertation des usagers et une analyse des besoins et incitations sont également prévues.

Finalement, il faudra clarifier la gouvernance, et rédiger une fiche projet dans le cadre de la Feuille de route des mobilités pendulaires.

► **Les entreprises intéressées à participer au projet pilote ou à la concertation peuvent s'adresser aux TPG.**

Aujourd'hui, 65% des collaborateurs d'OM Pharma vivent dans un rayon de 10 km à 50 km de leur lieu de travail. Une navette longue distance pourrait réduire les flux pendulaires tout en garantissant un temps de transport acceptable. Il faut au préalable garantir un nombre d'usagers suffisant, identifier des horaires communs, et partager les coûts. Une mutualisation et une centralisation sont indispensables.

► **Les entreprises intéressées peuvent s'annoncer auprès d'OM Pharma également.**

## TRANSPORT PROFESSIONNEL ET LOGISTIQUE



**NICOLAS BORZYKOWSKI**  
CHEF DE PROJETS  
TRANSPORTS  
PROFESSIONNELS,  
OFFICE CANTONAL  
DES TRANSPORTS

Le transport professionnel inclut le transport de marchandises, les déplacements liés à une activité de services avec ou sans marchandises, et le transport professionnel de personnes.

Le Plan d'actions lié, basé sur les États généraux des mobilités et les États des lieux de la mobilité 2023, propose des priorisations en faveur de ce transport, et des actions favorisant le report modal.

Dans le Plan d'actions, 21 mesures sont identifiées. Les principes généraux sont de :

- garantir l'accessibilité du trafic professionnel aux différents secteurs de l'agglomération,
- améliorer la circulation et le stationnement des autocars, taxis et du transport handicap,
- améliorer l'information sur la mobilité professionnelle (chantiers, plans de mobilité, etc.),
- favoriser le report modal (vélos-cargos, ferroviaire, etc.),
- et mieux définir le transport professionnel pour faciliter l'identification, le contrôle et le respect des réglementations.

« PROPOSER DES PRIORISATIONS  
EN FAVEUR DES TRANSPORTS  
PROFESSIONNELS ET  
FAVORISER LE REPORT MODAL. »

Nicolas Borzykowski, Office cantonal des transports



# HIVE INNOVATION

powered by **HIAG**



# DIALOGUE AVEC LE PUBLIC



→ **Giorgio Giovannini, fondateur et directeur, Mobilidée** : les places de parking gratuites sur le lieu de destination sont le plus grand obstacle à un changement des habitudes de mobilité. Elles sont nombreuses dans la ZIMEYSAVER, et celles mises à disposition par un employeur ne sont pas taxées, contrairement aux primes d'incitation à la mobilité durable.

→ **Chrystelle Charat** : des réflexions à ce sujet sont en cours aux niveaux cantonal et fédéral. On pourrait rendre les places de stationnement payantes, mais le Canton ne peut pas s'immiscer dans la gestion des entreprises. Il peut en revanche conseiller les entreprises dans son accompagnement aux plans de mobilité, et leur rappeler les critères du label « écomobilité ».

→ **Thierry Messager** : le règlement de la zone industrielle fixe le nombre de places de stationnement maximal pour une entreprise ou des logements. À ce jour, le seuil réglementaire est dépassé et la situation devra être corrigée via les projets futurs.





→ **Quelqu'un dans le public** : les déplacements agricoles entrent-ils dans la catégorie des transports professionnels, et le cas échéant, les agriculteurs auront-ils accès au macaron évoqué ?

→ **Nicolas Borzykowski** : oui. Les voiries sont d'ailleurs réalisées en accord avec leurs besoins.

→ **Giorgio Giovannini** : les déplacements en TIM pour des raisons professionnelles ne concernent pas forcément le transports de marchandises ou de personnes.

→ **Nicolas Borzykowski** : ces déplacements de services sans marchandises ne sont pas destinés à recevoir des avantages. Dans ce cas, un report modal est encouragé.

→ **Yves Gerber** : lors des États des lieux de la mobilité 2023, une possible réaffectation des voies ferrées qui passent dans la zone avait été évoquée. Qu'en est-il ?

→ **Nicolas Borzykowski** : on cherche effectivement à renforcer le report modal vers le ferroviaire, et les CFF entretiennent plusieurs projets dans la zone. Les infrastructures existantes sont précieuses mais dans le cas présent, une partie est propriété de la FTI et la marge de manœuvre du Canton est limitée.

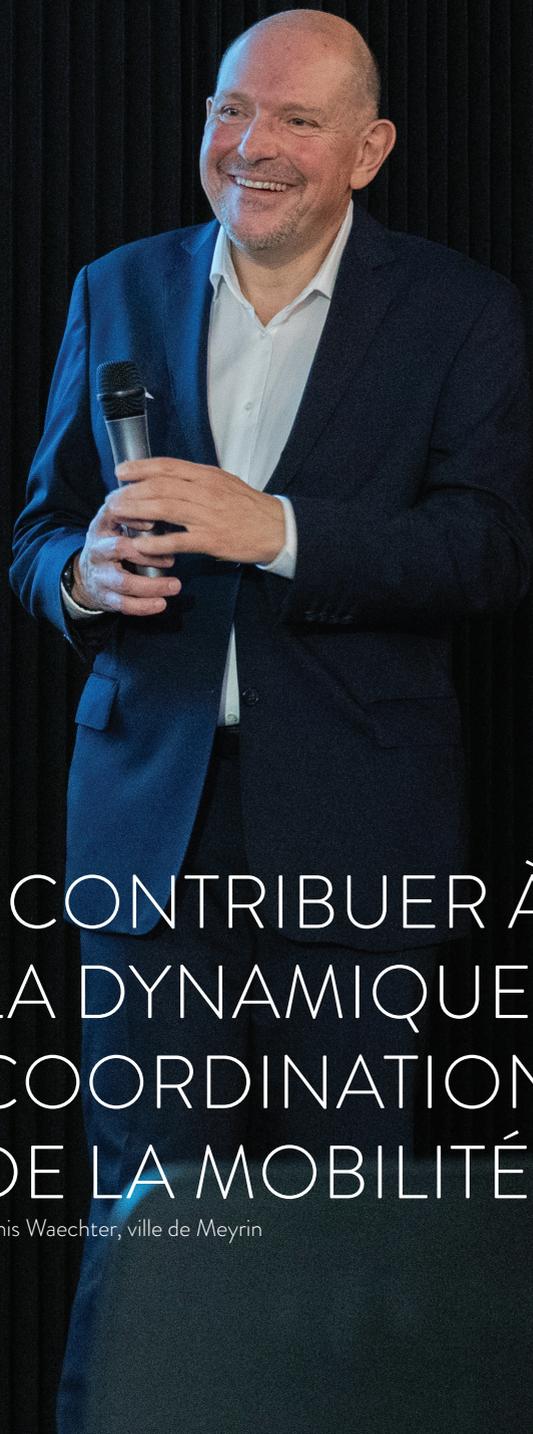
# CONCLUSION ET SUIVI



**DENIS WAECHTER**  
CHARGÉ DES AFFAIRES  
ÉCONOMIQUES,  
VILLE DE MEYRIN

Les thématiques abordées durant ces États des lieux de la mobilité 2024 montrent l'importance d'une gouvernance locale pour coordonner les initiatives, gouvernance aujourd'hui dans les mains de l'AZIPro.

Il est important que les entreprises expriment leurs expériences, leurs besoins et leur intérêt à participer aux solutions dans les projets pilotes et solutions évoquées, pour contribuer à la dynamique de coordination de la mobilité instaurée au cours des derniers mois.



« CONTRIBUTER À  
LA DYNAMIQUE DE  
COORDINATION  
DE LA MOBILITÉ. »

Denis Waechter, ville de Meyrin

# PROGRAMME

- 08h30 **Accueil et enregistrement**
- 09h00 **Bienvenue des autorités** M. Laurent Tremblat
- 09h10 **Introduction et présentation des objectifs de la séance** M. Adrien Fohrer
- 09h15 **Présentation des plans d'action et feuilles de route (mobilités pendulaires) et autres initiatives en cours en matière de mobilité** Mme Chrystelle Charat
- 09h30 **Statut des projets d'infrastructure en cours : BHNS, Barreau Montfleury, etc.** M. Thierry Messenger
- 09h45 **Mise en place d'une structure centralisant l'information sur les services et les offres de mobilité dans la ZIMEYSAVER** M. Yves Gerber
- 10h00 **Pause**
- 10h30 **Plans de mobilité d'entreprises : aperçu des offres d'accompagnement** Mme Chrystelle Charat
- 10h45 **Pôles de mobilité (dernier km et mobilité partagée)** Mme Myriam Bris  
M. Patrick Japhet
- 11h00 **Covoiturage à l'échelle du territoire** M. Denis Waechter
- 11h15 **Navettes pour liaisons longues distances** Mme Emily Tombet  
M. Stéphane Monestier
- 11h30 **Transport professionnel et logistique** M. Nicolas Borzykowski
- 11h45 **Conclusion et suivi** M. Denis Waechter
- 12h00 **Apéritif dînatoire, réseautage et exposition projets**

## AUTORITÉS



**Laurent Tremblet**  
Conseiller administratif  
Ville de Meyrin

## ORGANISATION



**Adrien Fohrer**  
Responsable du service  
communication et  
affaires économiques  
Ville de Meyrin



**Denis Waechter**  
Chargé des affaires  
économiques  
Ville de Meyrin



**Marie-Pierre Zwahlen**  
Assistante aux  
affaires économiques  
Ville de Meyrin

## INTERVENANTS



**Chrystelle Charat**  
Directrice déléguée aux mobilités  
auprès des milieux économiques  
Office cantonal des transports (OCT)



**Thierry Messenger**  
Directeur région Lac-Rhône  
Office cantonal des transports (OCT)



**Yves Gerber**  
Directeur TCS Genève  
Membre du Comité AZIPRO



**Myriam Bris**  
Ingénieure transports  
Transports publics genevois (TPG)



**Patrick Japhet**  
Directeur Suisse romande  
HIAG



**Emily Tombet**  
Responsable solutions mobilité  
entreprises-institutions-communes  
Transports publics genevois (TPG)



**Stéphane Monestier**  
Head of Engineering & Technical Projects  
OM Pharma



**Nicolas Borzykowski**  
Chef de projets transports professionnels  
Office cantonal des transports (OCT)





MEYRIN